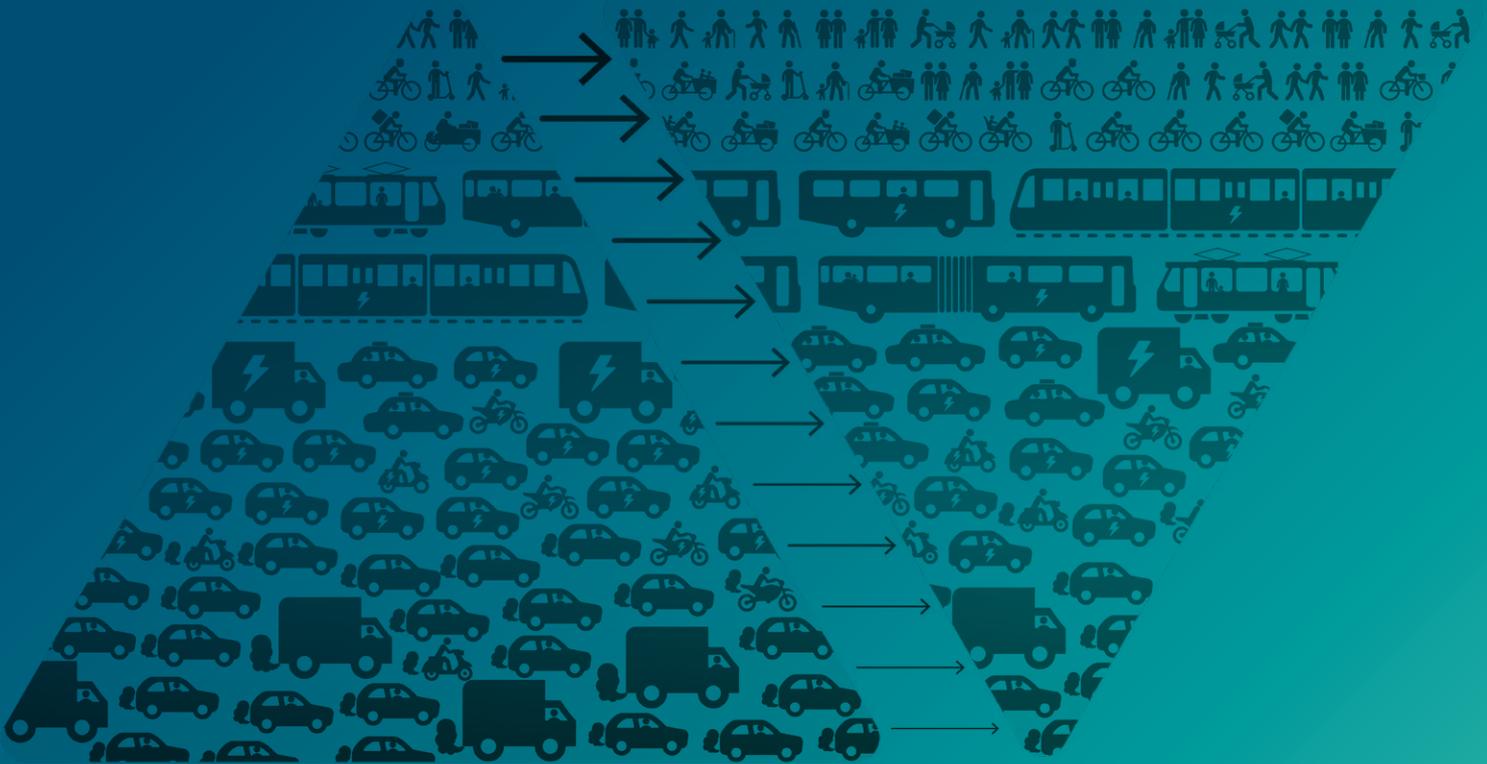


PPE-TSE

Bâtir un avenir meilleur en évoluant vers des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs

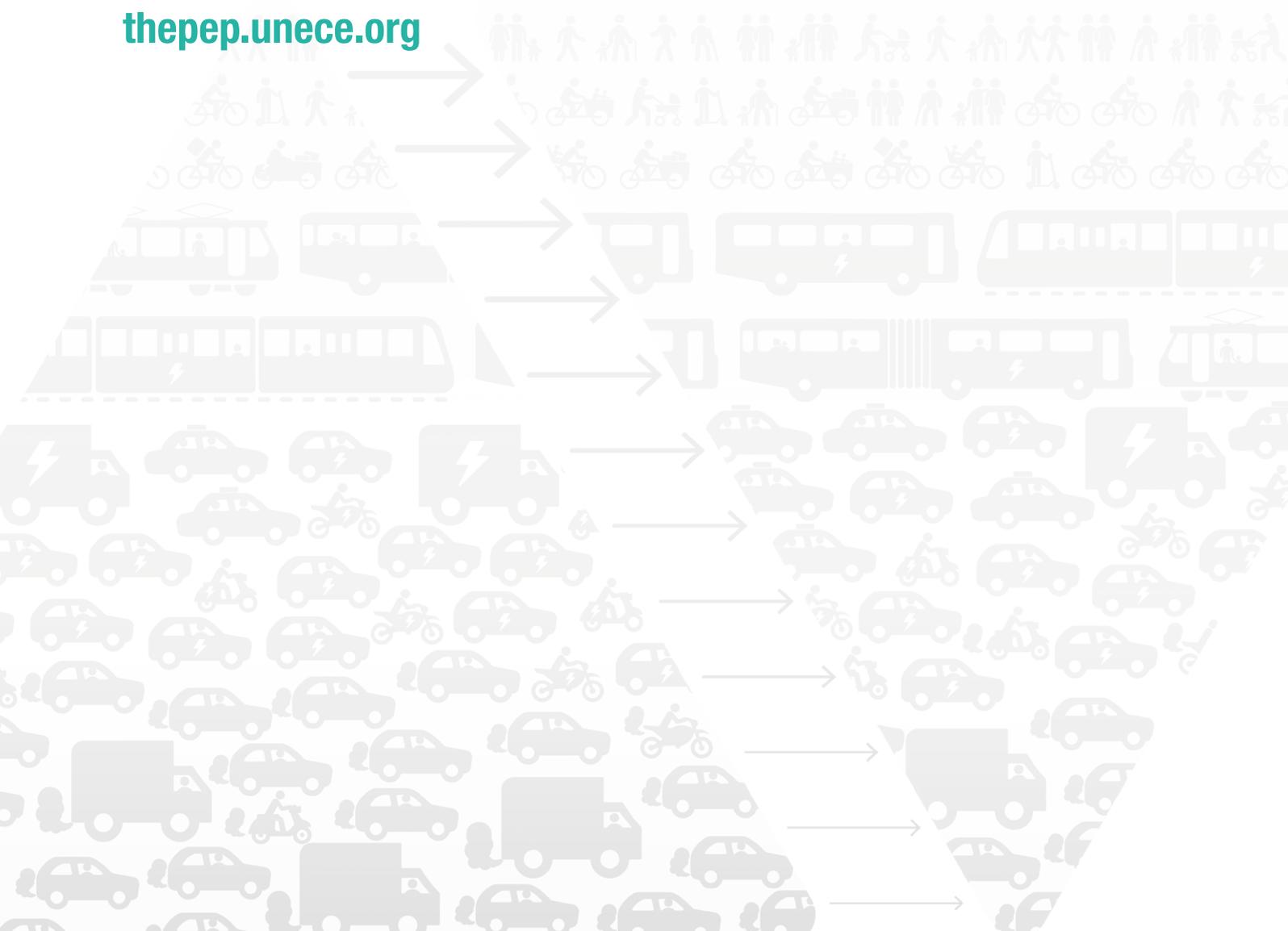
thepep.unece.org



PPE-TSE

Bâtir un avenir meilleur en évoluant vers des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs

thepep.unece.org





Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

PPE-TSE

Les transports sont l'un des secteurs majeurs de l'économie de la région paneuropéenne ; les déplacements et la mobilité sont des aspects essentiels de la vie moderne – permettant d'accéder aux services, aux biens et aux activités. Cependant, les transports peuvent être également une charge importante pour la santé, le bien-être et même les économies nationales de la région, en raison des émissions de polluants atmosphériques, de la fragmentation physique, sociale et de la biodiversité, des disparités socio-économiques, de l'artificialisation des sols et de la baisse des opportunités de pratiquer une activité physique.

Les transports, la santé et l'environnement sont profondément liés. **Le PPE-TSE – Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement** relie les maillons de la chaîne.

Le PPE-TSE est le premier et le seul programme international conçu pour intégrer les aspects environnementaux et sanitaires dans les politiques de transports, de mobilité et d'urbanisme.

Depuis sa création en 2002, des changements positifs se sont produits dans la région, pour assurer une mobilité et des transports plus respectueux de la santé et de l'environnement et plus durables ; pourtant, des problèmes demeurent :

- Chaque année, plus de 500 000 personnes meurent prématurément dans la Région européenne de l'OMS, à cause de la pollution de l'air. Les émissions dues aux transports sont responsables d'une importante part de ces décès ;
- Les transports sont la cause d'environ un quart des émissions de gaz à effet de serre dues au secteur de l'énergie ;
- Plus de 110 000 personnes sont tuées sur les routes chaque année dans la région de la Commission économique pour l'Europe

des Nations Unies et la Région européenne de l'OMS. Cela signifie qu'une personne y meurt toutes les cinq minutes environ. Les traumatismes dus à la circulation routière sont la cause numéro un dans le monde des décès de jeunes âgés de 5 à 29 ans.

- Au moins 20 % de la population de la région de la Commission économique pour l'Europe et de la Région européenne de l'OMS vit dans des zones dans lesquelles le niveau de bruit dû à la circulation routière est considéré comme nocif à la santé. Dans les zones urbaines de la plupart des pays, ce chiffre est supérieur à 50 %.
- D'après les estimations, l'absence d'activité physique cause environ un million de décès chaque année dans la seule Région européenne de l'OMS, et l'obésité entraîne également un million de décès.

C'est pourquoi le Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement œuvre à soutenir les pays dans la recherche du meilleur équilibre possible entre les besoins de transport et de mobilité, la santé et le bien-être des personnes, et la qualité de l'environnement.

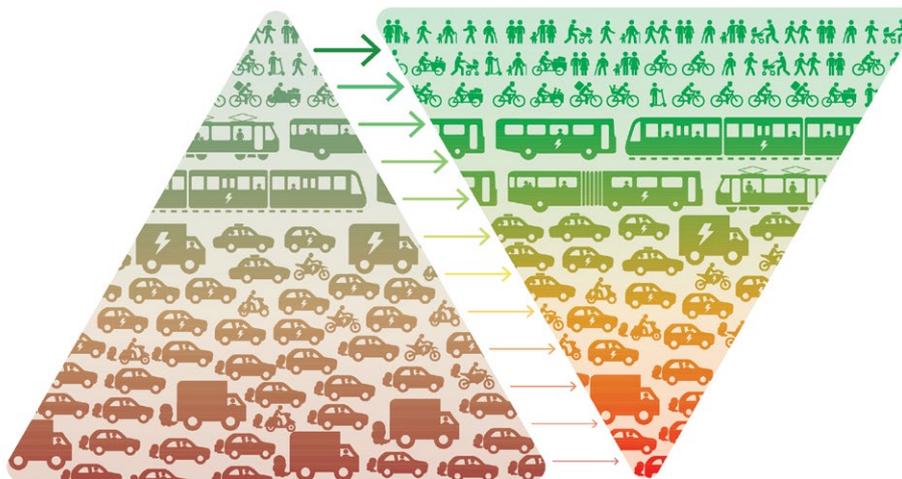
Nos objectifs

Le PPE-TSE œuvre en faveur d'une mobilité et de transports durables et respectueux de la santé et de l'environnement dans la région paneuropéenne, de façon à :

- mettre en place des milieux de vie plus sains, plus sûrs, mieux connectés et plus accessibles dans les zones urbaines, périurbaines et rurales ;
- réaliser l'équité sociale, une mobilité inclusive et le niveau le plus élevé possible de santé et de bien-être pour tous ;
- mieux intégrer la dimension des rapports hommes-femmes dans les politiques de transport, de santé et d'environnement ;
- atteindre les buts des grands accords internationaux – l'Accord de Paris sur le changement climatique et le programme de développement durable à l'horizon 2030.

La transformation que promeut le PPE-TSE

Donner la priorité à la mobilité verte, saine et durable



Notre action

Le PPE-TSE s'attaque aux défis actuels par :

- la collaboration intersectorielle et la promotion d'une connaissance plus approfondie des relations entre transports, santé et environnement ;
- la fourniture d'une plateforme politique intergouvernementale et intersectorielle aux États membres de la Commission économique pour l'Europe et de la Région européenne de l'OMS, et une implication accrue des secteurs de la santé et de l'environnement dans la planification des transports et de la ville ;
- l'apport de données scientifiques sur les bienfaits des transports sains et durables ;
- la mise au point d'outils stratégiques et pratiques pour mettre en œuvre une mobilité inclusive et respectueuse de la santé et de l'environnement ;
- le soutien au renforcement des capacités dans le domaine de l'action politique intégrée et intersectorielle sur les transports, la santé, l'environnement et l'urbanisme.

Nos membres et partenaires

Dans une région représentant 17 % de la population mondiale, les 56 États membres de la Commission économique pour l'Europe et de la Région européenne de l'OMS¹ collaborent et œuvrent au sein du PPE-TSE, en synergie avec des organisations intergouvernementales, des autorités nationales et locales et tous les acteurs concernés.

Le PPE-TSE sert les États membres et œuvre avec eux par l'intermédiaire :

- des ministères et des autorités nationales en charge des transports, de la santé, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace ;
- des villes et des autorités locales ;
- des planificateurs des transports, des urbanistes et des ingénieurs de la circulation ;
- des professionnels de la santé publique ;
- des experts de l'environnement ;
- des acteurs du monde de l'entreprise et de l'industrie œuvrant à une mobilité respectueuse de l'environnement, propre et sûre ;
- des universitaires ;
- des organisations non gouvernementales ;
- du grand public – en particulier les groupes vulnérables, les personnes âgées, les enfants et les jeunes.

¹ La « région paneuropéenne » renvoie à l'ensemble formé par les deux régions, celle de la Commission économique pour l'Europe et de la Région européenne de l'OMS. La plupart des États membres des deux organisations sont communs. La liste des 56 États membres de la Commission économique pour l'Europe se trouve ici : <https://unece.org/member-states-and-member-states-representatives>. Quant aux 53 États membres de la Région européenne de l'OMS, ils sont listés ici : <https://www.euro.who.int/fr/countries>

Fonctionnement du PPE-TSE

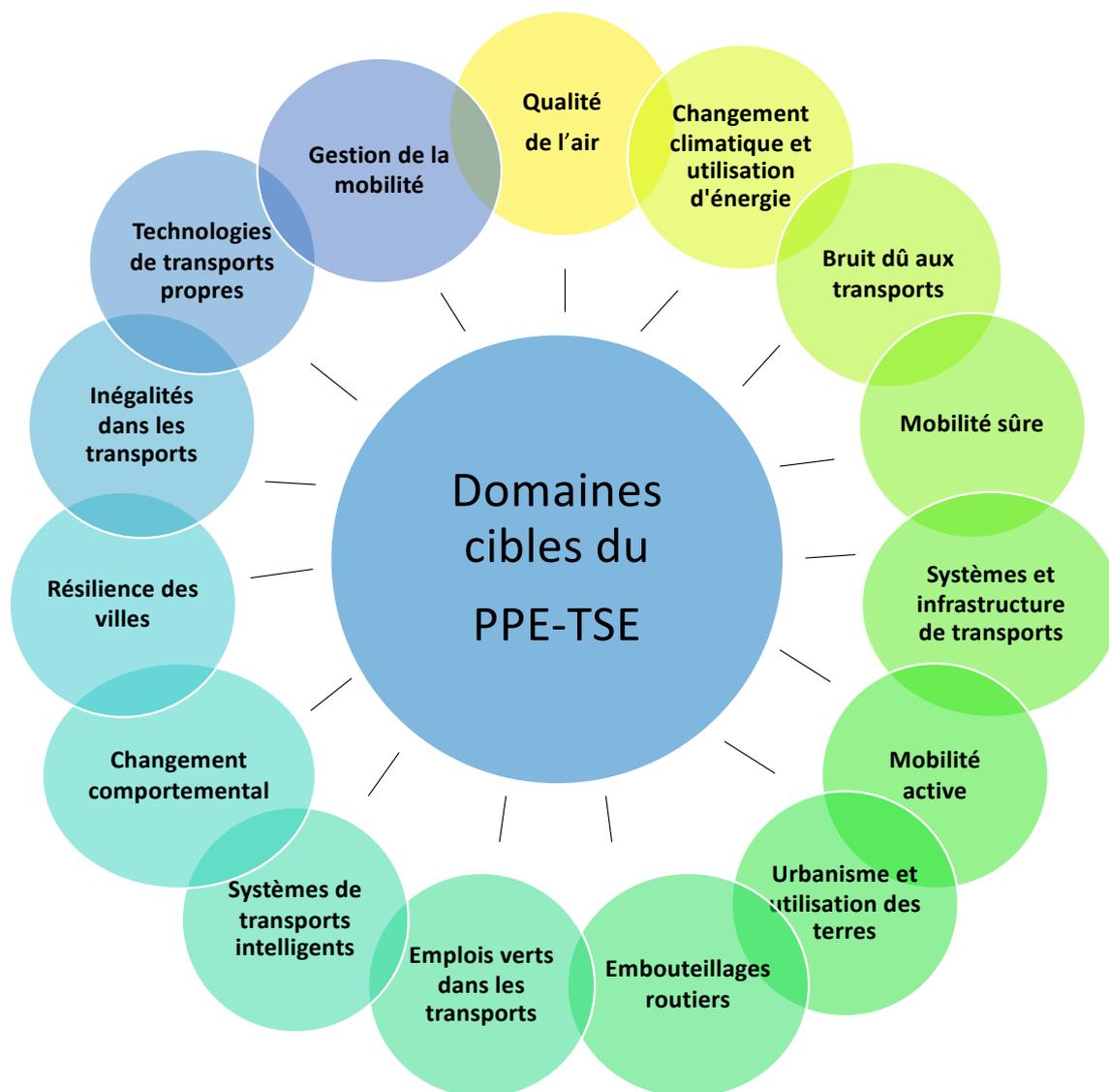
Le Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement est un cadre politique tripartite au niveau paneuropéen, qui rassemble les secteurs des transports, de la santé et de l'environnement sur un pied d'égalité. Son secrétariat est assuré conjointement par la Commission économique pour l'Europe et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. L'organe de décision le plus élevé du Programme est la réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, qui a lieu au niveau ministériel tous les 5 à 6 ans. Les précédentes réunions de haut niveau se sont tenues à Genève (2001 et 2002), Amsterdam (2009), Paris (2014) et Vienne (2021).

Entre deux réunions de haut niveau, le Comité directeur du PPE-TSE et son bureau soutiennent la mise en œuvre des activités du Programme, avec l'aide d'une triple présidence, comprenant les présidents actuel, passé et à venir du Programme.

Tous les États membres sont invités à contribuer activement aux dispositifs de mise en œuvre du Programme – tels que les partenariats, la course de relais et l'Académie – et à leur fournir un appui pour concrétiser le programme de travail du PPE-TSE. Des points focaux nationaux représentant les secteurs de la santé, de l'environnement et des transports sont désignés par les États membres dans ce but.

Le champ d'action du PPE-TSE

Le PPE-TSE couvre un vaste ensemble de domaines et d'activités – des relations politiques et de la formulation des politiques à la programmation en passant par l'application de programmes de coopération.



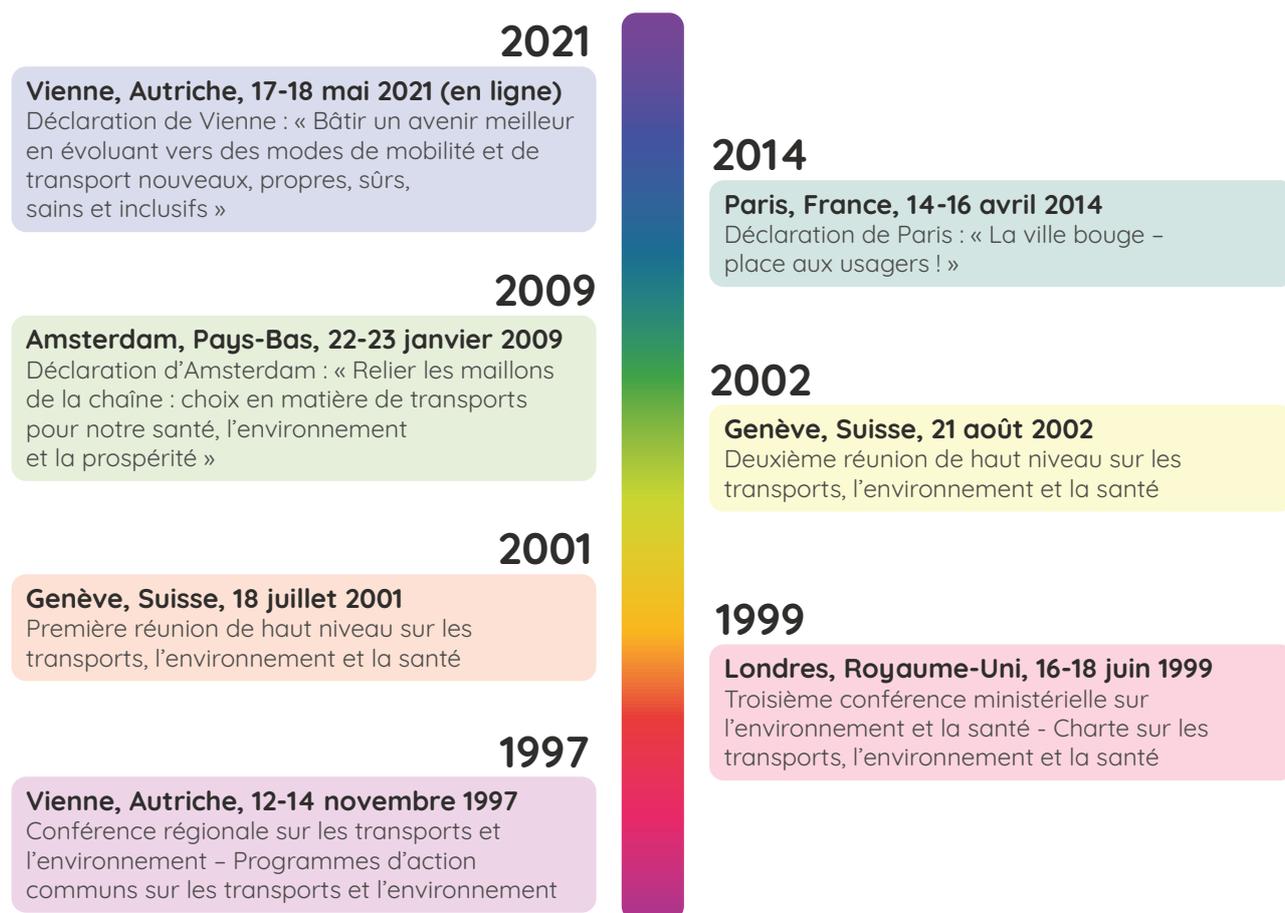
Synergies entre le PPE-TSE et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

En collaborant dans le cadre du PPE-TSE, les États membres ont fait progresser l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur plusieurs fronts, notamment un grand nombre de ses objectifs et cibles, liés par exemple à la santé, l'efficacité énergétique, la protection du climat et de l'environnement, la qualité de la vie urbaine et l'équité.

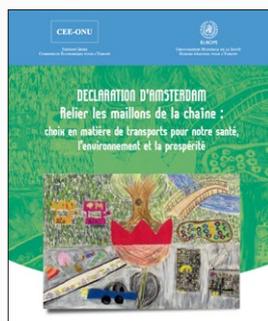


Nos engagements au fil des ans : les réunions de haut niveau du PPE-TSE

La Première conférence régionale sur les transports et l'environnement a eu lieu en 1997. En 1999, lors de la Troisième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, qui s'est tenue à Londres, l'établissement d'une Charte sur les transports, l'environnement et la santé a été décidé. Le PPE-TSE est la synthèse de ces deux processus.

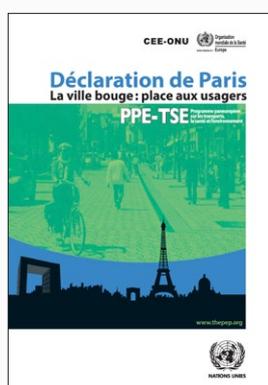


Troisième réunion de haut niveau, Amsterdam, 2009



Les gouvernements ont adopté la Déclaration d'Amsterdam intitulée « Relier les maillons de la chaîne : choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité », qui a donné une impulsion politique nouvelle au PPE-TSE et a convenu de quatre buts prioritaires à atteindre avant 2014, au moyen de mécanismes concrets.

Quatrième réunion de haut niveau, Paris, 2014



La Déclaration de Paris intitulée « La ville bouge – place aux usagers ! » s'appuie sur les buts prioritaires de la Déclaration d'Amsterdam et élargit son orientation stratégique en ajoutant un cinquième but : « articuler les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec les objectifs en matière de transports, de santé et d'environnement ».

Cinquième réunion de haut niveau, Vienne (en ligne), 2021



«Bâtir un avenir meilleur en évoluant vers des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs»

La Cinquième réunion de haut niveau a accueilli un nombre sans précédent de participants et d'importants représentants. Elle a rassemblé 46 ministres et secrétaires d'État et plus de 850 participants venus de 42 États membres. La réunion

a offert aux ministres et aux délégations des États membres, aux responsables politiques et aux autres acteurs une formidable opportunité de faire la preuve de leur capacité de direction politique, de diffuser des stratégies et de décider d'actions politiques.

Les États membres ont adopté la Déclaration de Vienne intitulée « Bâtir un avenir meilleur en évoluant vers des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs », qui contient des décisions politiques majeures et met fortement l'accent sur la promotion de la mobilité active dans toute la région. Avant la réunion ministérielle de haut niveau, 24 événements parallèles virtuels – des webinaires et une exposition – ont été organisés sur d'importants sujets liés aux transports, à la santé et à l'environnement.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site Web suivant : www.thepepvienna2021.org



Cérémonie d'adoption et de signature de la Déclaration de Vienne en 2021, présidée par Leonore Gewessler, Ministre autrichienne de l'Action climatique, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Mobilité, de l'Innovation et de la Technologie (à gauche), Robert Thaler, Président du PPE-TSE (au centre) et Wolfgang Mückstein, Ministre autrichien des Affaires sociales, de la Santé, des Soins et de la Protection du consommateur (à droite) Photo : ©Roekl e.U.

Étape historique et pilier de la Déclaration de Vienne, le premier Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme a également été adopté, de même que des recommandations en faveur de transports durables respectueux de l'environnement et de la santé, des conclusions sur la mobilité urbaine et l'urbanisme durables, des recommandations sur la promotion de l'écoconduite et un programme de travail complet pour la décennie 2020-2030 du PPE-TSE.

Par ailleurs, les États membres ont conclu de nouveaux partenariats :

- **Le Partenariat du PPE-TSE sur la mobilité adaptée aux enfants et aux jeunes** – qui intègre la perspective des générations futures dans le Programme ;
- **Le Partenariat du PPE-TSE pour une mobilité durable dans le secteur du tourisme** – dans le but de diffuser de bonnes pratiques et d'élaborer des directives et des outils ;
- **Le Partenariat du PPE-TSE pour la mobilité active** – pour faciliter l'application du Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme, intégrer la marche dans un nouveau Plan directeur paneuropéen pour la mobilité active, constituer un Réseau cyclable transeuropéen et fonder un centre de compétences paneuropéen sur la mobilité active.

Vingtième anniversaire du PPE-TSE

© Arnaud Bouissou / Terra



<https://thepep.unece.org/events/20th-anniversary-pep>

Pour marquer le vingtième anniversaire du PPE-TSE, le gouvernement français a organisé et accueilli un événement dans le contexte de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Les participants y ont fait le point sur les principales réalisations, étudié les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et diffusé des solutions concrètes susceptibles de rendre les systèmes de transport et de mobilité plus sains, plus respectueux de l'environnement et plus durables.

Un plan ambitieux pour promouvoir le cyclisme

Le PPE-TSE encourage tous les États membres à accorder une place plus élevée au cyclisme, à la marche et aux transports publics dans leurs programmes politiques.

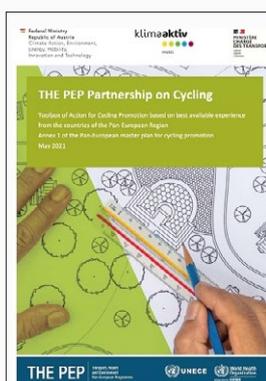


Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme :
<https://thepep.unece.org/node/825>

En adoptant le premier Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme, les pays ont donné un élan supplémentaire à l'évolution vers des systèmes de transport et de mobilité plus propres, sûrs, sains et inclusifs dans la région paneuropéenne.

Le Plan directeur invite à :

- reconnaître que le vélo est un mode de transport à part entière ;
- augmenter de façon significative le cyclisme dans chaque pays, de façon à parvenir à un doublement de sa pratique dans la région d'ici à 2030 ;
- dédier davantage d'espace à la pratique du vélo et de la marche ;
- étendre et améliorer les infrastructures nécessaires à la pratique du vélo et de la marche dans chaque pays ;
- accroître considérablement la sécurité des cyclistes et des piétons pour réduire les accidents mortels ;
- définir des politiques nationales du cyclisme, soutenues par des plans, des stratégies et des programmes en faveur de cette pratique ; et
- intégrer la pratique du vélo dans les politiques relatives à la santé et dans la planification de l'utilisation des terres, l'urbanisme, les infrastructures régionales et les réseaux de transport.



La Boîte à outils présente un ensemble de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des recommandations du Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme.

Toolbox of Action for Cycling Promotion based on best available experience from the countries of the Pan-European Region [Boîte à outils pour agir en faveur du cyclisme à partir des meilleures expériences disponibles dans les pays de la région paneuropéenne]
<https://thepep.unece.org/node/826>

Avantages de la pratique de la marche et du vélo

Environnement

- Réduit les émissions de carbone
- Réduit la pollution de l'air
- Limite l'appauvrissement des écosystèmes et de la biodiversité
- Réduit le bruit
- Réduit la pollution de l'eau et du sol

Santé

- Meilleure qualité de vie
- Poids corporel sain et moindre risque de diabète
- Bonne pour la santé mentale
- Condition physique et force
- Espérance de vie accrue
- Meilleure santé cardiovasculaire
- Moindre risque de cancer

Mobilité

- Faible coût d'utilisation
- Rapide et pratique en cas de trajet court
- Accessibilité et qualité de la vie urbaine
- Économies sur l'infrastructure
- Efficacité spatiale, moins d'encombrements
- Résilience des systèmes de transport

Le PPE-TSE en action

Dernières publications du PPE-TSE (2020 - 2022)



Nos transports actuels sont-ils sains, sûrs et respectueux de l'environnement ?

La publication répond à cette question et procure aux États membres une base solide pour le soutien des efforts visant à accélérer l'évolution vers des transports et une mobilité durable.

Road transport facts and figures [Faits et chiffres à propos des transports routiers]

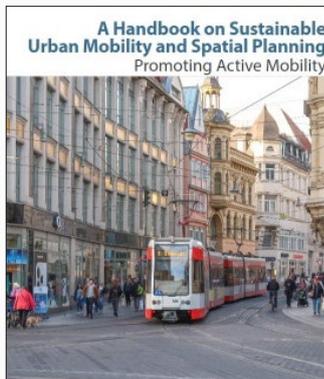
<https://thepep.unece.org/node/824>



Tirant les « grands enseignements » de la crise de la COVID-19, les recommandations ont pour but d'appuyer les pays dans leur transition vers des transports durables et respectueux de la santé et de l'environnement.

Recommandations pour un transport durable respectueux de l'environnement et de la santé – « Reconstruire en mieux »

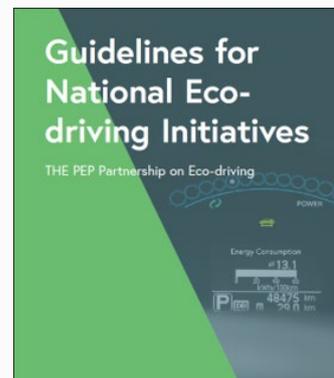
<https://thepep.unece.org/node/823>



Ce guide concret présente de bonnes pratiques et des études de cas sur l'intégration des objectifs en matière de transports, environnement, santé et qualité de vie dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Handbook on Sustainable Urban Mobility and Spatial Planning [Manuel sur la mobilité urbaine et l'urbanisme durables]

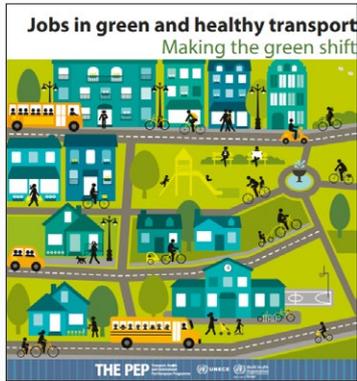
<https://thepep.unece.org/node/815>



Ces directives décrivent les étapes de mise en œuvre et en valeur de l'écoconduite en tant que style de conduite intelligent et avantageux chez tous les conducteurs, dans tous les véhicules et toutes les conditions de circulation.

Guidelines for National Eco-driving Initiatives [Directives relatives aux initiatives nationales d'écoconduite]

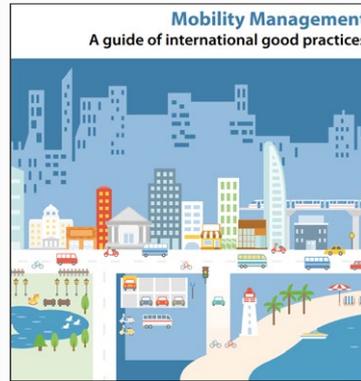
<https://thepep.unece.org/node/847>



Cette publication démontre le fort potentiel des opportunités d'emploi dans la région paneuropéenne, découlant d'investissements accrus dans les transports durables.

L'emploi dans un secteur des transports respectueux de l'environnement et de la santé

<https://thepep.unece.org/node/808>



Le guide propose des réflexions politiques concrètes enrichies de 22 bonnes pratiques collectées dans 17 pays, qui mettent en avant les effets positifs importants des programmes de gestion de la mobilité.

Mobility management – A guide of international good practices [Gestion de la mobilité – Guide des bonnes pratiques internationales]

<https://thepep.unece.org/node/805>



Cette publication donne des conseils sur les transports et la mobilité pendant la flambée de COVID-19.

Œuvrer pour la santé dans les transports urbains et la mobilité dans le contexte de la COVID-19

<https://apps.who.int/iris/handle/10665/336680>



La publication offre un argumentaire complet sur les raisons justifiant la promotion de la marche et du vélo et les manières de la mettre en œuvre, en s'appuyant sur les dernières connaissances issues de la recherche scientifique et de l'aménagement urbain.

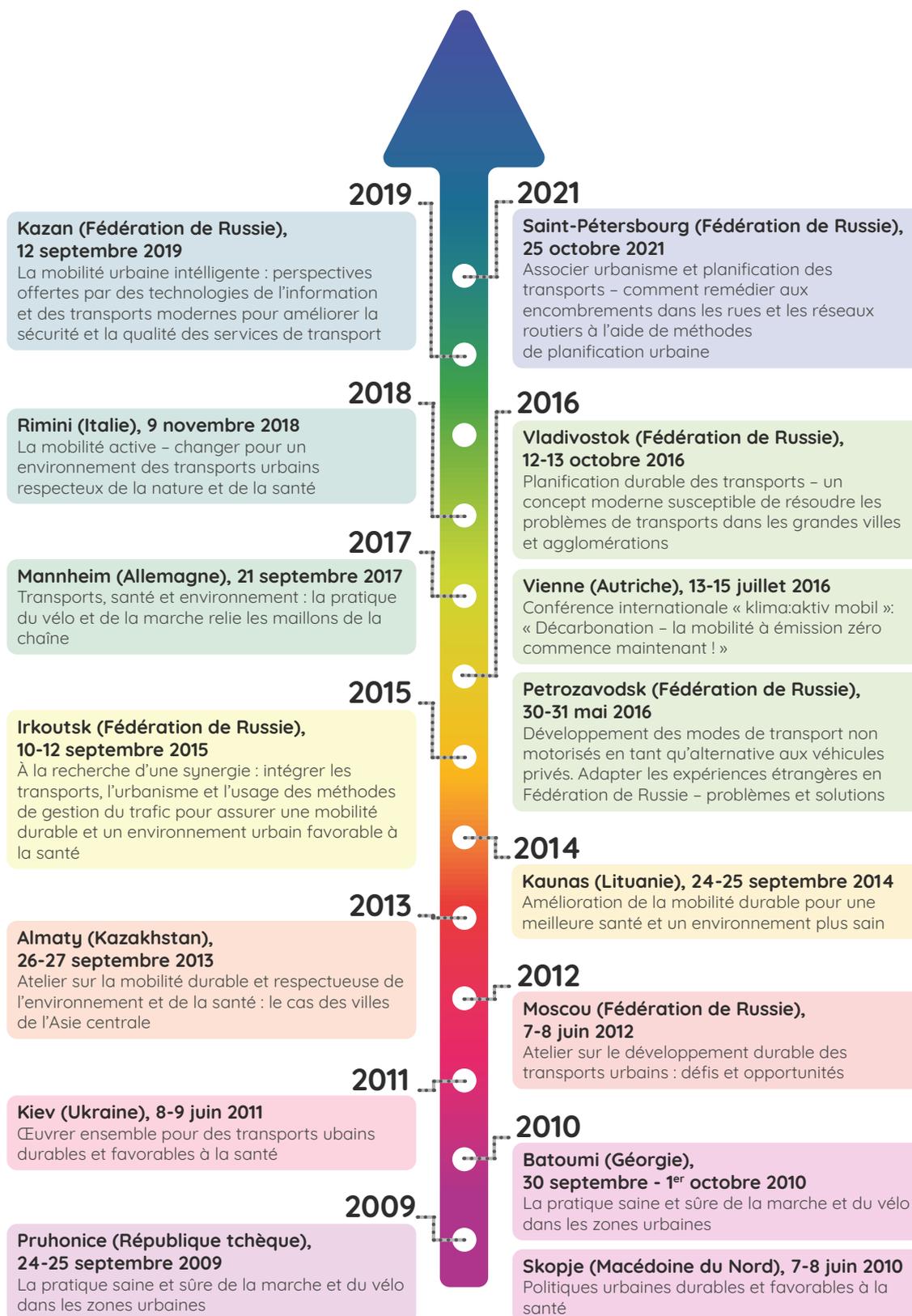
Données récentes à l'appui de la pratique de la marche et du vélo et des politiques en la matière

<https://apps.who.int/iris/handle/10665/354589>

Les activités du PPE-TSE

La **course de relais du PPE-TSE** est une série d'ateliers de renforcement des capacités, également connue sous le nom de « stafette », dont le but est de « relayer » les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, d'une ville à une autre et de pays en pays.

La course de relais du PPE-TSE de 2009 à 2021



Les partenariats du PPE-TSE

Les partenariats du PPE-TSE

rassemblent des partenaires des États membres et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales ayant des intérêts à collaborer sur des questions spécifiques, pour élaborer des stratégies et des plans communs, des projets concrets et obtenir des résultats visibles. Ces partenariats sont également l'occasion de diffuser de bonnes pratiques, de renforcer les capacités et d'offrir un soutien mutuel dans la mise en œuvre du PPE-TSE aux niveaux national et paneuropéen. Si votre pays, ministère, ville ou organisation est intéressé par de plus amples informations sur les partenariats du PPE-TSE, veuillez prendre contact avec le secrétariat du Programme à l'adresse suivante : thepep@un.org

PARTENARIAT

pour une
mobilité active

sur l'outil HEAT

sur l'écoconduite

pour une mobilité durable dans le
secteur du tourisme

sur la mobilité adaptée aux enfants
et aux jeunes

sur l'emploi dans un secteur des
transports respectueux de
l'environnement et de la santé

sur l'intégration des objectifs en
matière de transports, de santé et
d'environnement dans l'aménagement
du territoire et l'urbanisme

L'Académie du PPE-TSE

L'Académie du PPE-TSE établit un lien entre science, politique et pratique et constitue une plateforme sur laquelle les principaux acteurs, notamment les responsables politiques, les fonctionnaires, les professionnels et les universitaires peuvent renforcer les capacités en matière d'intégration des transports, de la santé, de l'environnement, et de l'urbanisme.

Lieu de diffusion et de création de savoir et d'expertise, l'Académie favorise la mise en œuvre du Programme et participe massivement à la réalisation de divers engagements régionaux et mondiaux. L'étroite collaboration avec les partenariats du PPE-TSE est l'une des activités de l'Académie.



THE PEP Academy

Les outils du PPE-TSE

Le PPE-TSE a mis au point un ensemble d'outils faciles à utiliser, de guides et de notes d'orientation présentant les défis les plus pertinents en matière de santé et d'environnement dans la région européenne, de même que les dispositifs et les opportunités permettant d'évaluer et de surmonter ces défis.

Outil d'évaluation économique des effets sanitaires (HEAT) liés à la pratique de la marche et du vélo

HEAT est un outil en ligne, facile à utiliser, qui estime la valeur économique produite par les effets de la pratique régulière de la marche et du vélo sur la mortalité.

Cet outil répond aux questions suivantes :

Si X personnes marchent/font du vélo pendant une durée de Y presque tous les jours, quelle sera la valeur économique des bienfaits pour la santé résultant de la réduction de la mortalité due à leur activité physique ?

Comment la pollution de l'air ou les accidents affectent-ils ces résultats ?
Quels sont les effets des émissions de carbone ?

Outil d'évaluation économique des effets sanitaires (HEAT) liés à la pratique de la marche et du vélo : <https://www.heatwalkingcycling.org/#homepage>



Plans nationaux d'action pour les transports, la santé et l'environnement

Intersectoriels, les plans nationaux d'action pour les transports, la santé et l'environnement sont un dispositif complet de planification et de mise en œuvre d'actions en faveur des transports, de la santé et de l'environnement au niveau national.



Le Manuel pas à pas destiné aux décideurs et planificateurs aide les États membres à fixer les principaux buts, objectifs, actions prioritaires, dispositifs de coordination, fonctions et responsabilités d'un système de transport durable et respectueux de la santé dans leur pays ; à établir son calendrier et son budget ; et donne des conseils sur sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. Il est disponible en anglais, en français et en russe.

Élaboration de plans nationaux d'action pour les transports, la santé et l'environnement. Manuel pas à pas destiné aux décideurs et planificateurs <https://apps.who.int/iris/handle/10665/326371>

La voie à suivre

La Déclaration de Vienne détaille les priorités et les axes des actions futures du PPE-TSE pendant la période précédant la Sixième réunion de haut niveau, qui aura lieu à Moscou en 2025. Les États membres vont renforcer leur engagement à collaborer pour réaliser la nouvelle vision du Programme : « des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs pour le bonheur et la prospérité de tous ».

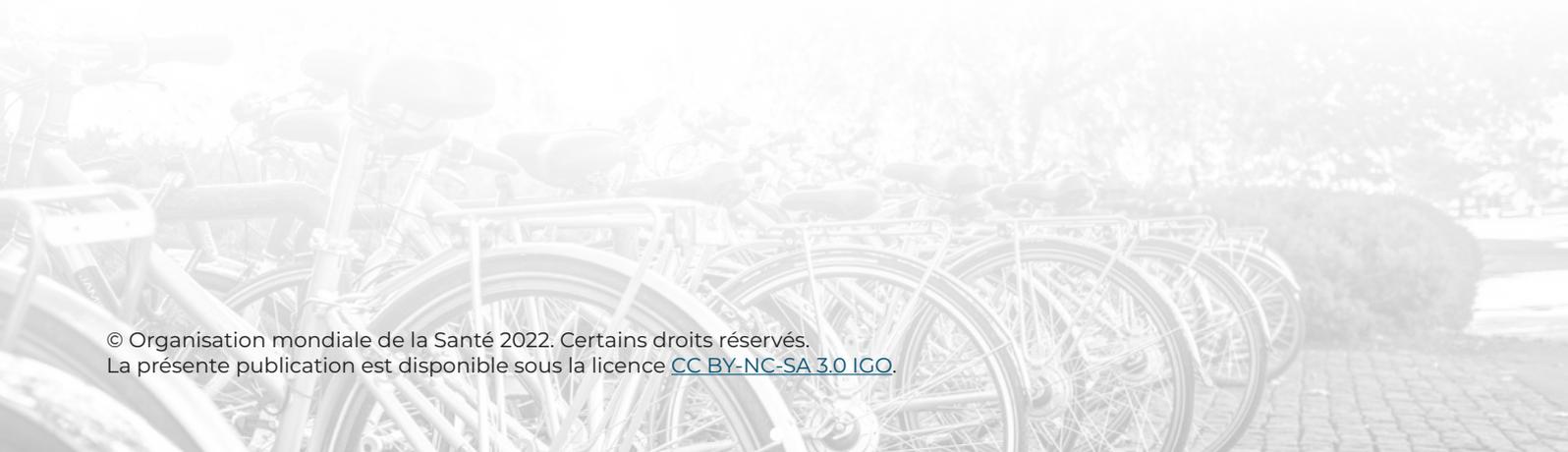
Entre autres activités, le PPE-TSE se consacrera aux points suivants :

- une stratégie paneuropéenne globale pour les transports, la santé et l'environnement, visant à évoluer vers une mobilité à émission zéro, assurer une mobilité active respectueuse de la santé et mettre en place des transports sûrs et efficaces (incluant aussi des instruments juridiques) au cours de la décennie à venir ;
- une augmentation de la pratique du vélo et de la marche dans chaque pays, une garantie de sécurité pour les cyclistes et les piétons et l'intégration de la mobilité active dans les politiques de santé, comme l'a proposé le Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme ;
- une intensification de la coopération pour mettre en œuvre le PPE-TSE et promouvoir l'action conjointe entre les États membres et les organisations internationales au sein des partenariats, de la course de relais et de l'Académie du Programme ;
- la lutte contre les inégalités associées aux transports et à l'étalement des villes et l'évolution vers des systèmes de transport inclusifs et équitables dans toute la région paneuropéenne ;
- une stratégie de communication pour sensibiliser l'opinion aux possibilités et avantages offerts par des transports durables et respectueux de la santé et pour faire connaître les résultats du PPE-TSE.

Pour de plus amples informations : thepep.unece.org

Contact : thepep@un.org





© Organisation mondiale de la Santé 2022. Certains droits réservés.
La présente publication est disponible sous la licence [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/).

PPE TSE

Programme paneuropéen
sur les transports, la
santé et l'environnement

